

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**

Sigle du programme: **INGM1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction

INGM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de bachelier ingénieur de gestion offre une formation combinant les sciences de gestion avec les méthodes quantitatives et l'informatique de gestion. Il permet également à l'étudiant d'acquérir un large socle de connaissances en économie, en sciences humaines, en droit et dans deux langues étrangères.

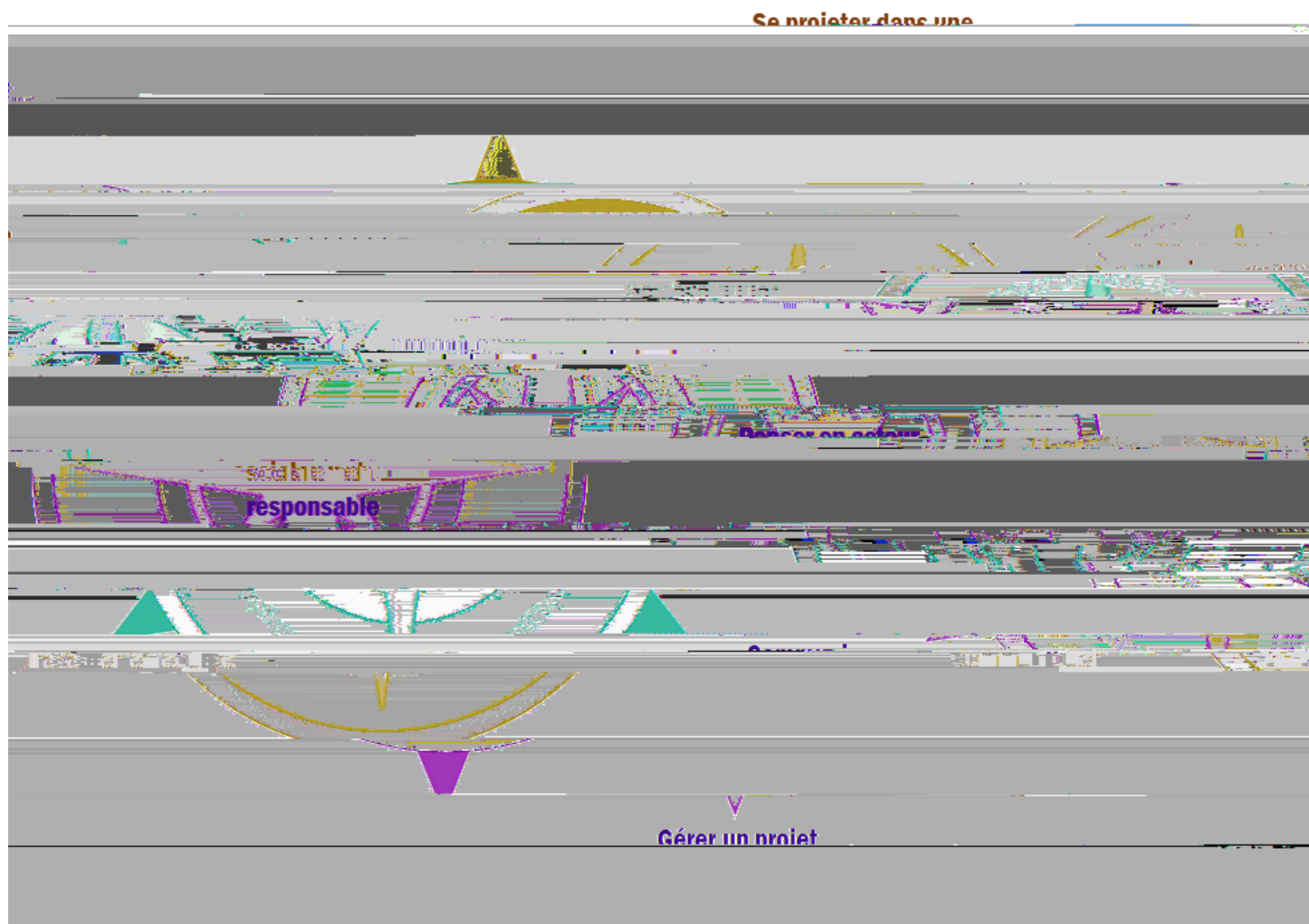
Le bachelier ingénieur de gestion vise à favoriser l'acquisition de compétences transversales propres à l'université telles qu'une

INGM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Le profil du diplômé Bachelier Ingénieur de gestion est défini par le **référentiel de compétences de la Louvain School of Management (LSM)**. Ce référentiel est articulé autour des 3 compétences suivantes : maîtriser un socle de savoirs, appliquer une démarche scientifique et penser en acteur socialement responsable.



Bloc
annuel

1 2 3

○ MGEST1107

Séminaire de gestion

Isabelle Platten
Ingrid Poncin



COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

INGM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Droit**

○ MDROI1210	Droit de l'entreprise ■	Werner Derycke	(FR) [q1] [30h] +0h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	----------------	---

o Economie

○ MECON1211	Macroéconomie ■	Nathalie Gilson	(FR) [q2] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MECON1212	Microéconomie ■	Patrick Scarmure	(FR) [q1] [45h] +20h] [5 Crédits] 🌐

o Gestion

○ MGEST1201	Stratégie d'entreprise	Alain Vas	(FR) [q1] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MGEST1219	Finance	Catherine D'Hondt Isabelle Platten	(FR) [q2] [45h] +20h] [5 Crédits] 🌐
○ MGEST1222	Production	Stefan Creemers	(FR) [q2] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐

o Méthodes quantitatives

○ MQANT1221	Inférence statistique ■	Rudy De Winne	(FR) [q2] [45h] +20h] [5 Crédits] 🌐
○ MQANT1227	Mathématiques de gestion 2 ■	Jean-Sébastien Tancrez	(FR) [q1] [45h] +20h] [5 Crédits] 🌐

o Sciences et techniques

Trois parcours sont possibles : le parcours informatique de gestion, le parcours technologique à orientation biochimie et le parcours technologique à orientation électromécanique. Ces 2 derniers parcours, organisés en partenariat avec la HELHa, sont accessibles sur candidature et confirmés après réussite du premier bloc annuel de bachelier en une année académique (formulaire de candidature : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/sites/mons/parcours-i%26sup2%3B-candidature.html>).

⊗ Parcours informatique de gestion

○ MINFO1201	Informatique et algorithmique ■	François Fouss	(FR) [q2] [45h] +20h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------------------	----------------	--

○ MTECH1201	Technologies industrielles	Laurence Baclin Christine Dhaeyer David Michel Nicolas Velings	ES [q1] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------	---	--

⌘ Parcours technologique biochimie

○ MHELH1200	Sciences du bioingénieur		ES [q2] [72h] [5 Crédits] 🌐
○ MHELH1201	Chimie et sciences de l'industrie		ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Parcours technologique électromécanique

○ MHELH1211	Sciences de l'ingénieur		ES [q2] [72h] [5 Crédits] 🌐
○ MHELH1212	Fluide et énergie		ES [q2] [64h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ MANGL1235	Anglais 2 🇬🇧	Jessica Degroote Caroline Lambert Daniel Schoemans Marine Volpe (supplée) Céline Gouverneur Quentin Zèques (coord.)	ES [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------	--	---

o Deuxième langue

L'étudiant-e choisit et garde la même deuxième langue durant tout son programme de bachelier.

⌘ Néerlandais

En premier bloc annuel, l'unité d'enseignement par défaut est MNEER1121 Néerlandais 1.

Au terme d'un test de positionnement, l'enseignant imposera ou pas l'inscription à l'unité d'enseignement MNEER1119 Néerlandais 1 débutant LSM.

○ MNEER1236	Néerlandais 2 🇳🇱	Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels	NL [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------	--	---

⌘ Espagnol

○ MESP1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodríguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h] +45h] [5 Crédits] 🌐
------------	---------------	---	---

INGM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :**o Gestion**

○ MGEST1323	Management humain	Gaëtan Bonny (supplée Laurent Taskin)	FR [q1] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MGEST1324	Projet entrepreneurial	Vincent Meurisse (supplée Amélie Jacquemin)	FR [q1+q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ MGEST1325	Comptabilité et contrôle de gestion ■	Annick Telle	FR [q1] [45h +20h] [5 Crédits] 🌐
○ MGEST1329	Projet de développement professionnel	Isabelle Platten	FR [q1+q2] [7.5h +75h] [2 Crédits] 🌐

o Méthodes quantitatives

○ MQANT1324	Econométrie ■	Mikael Petitjean	FR [q2] [45h +20h] [5 Crédits] 🌐
○ MQANT1329	Optimization ■	Daniele Catanzaro	FR [q1] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

o Sciences humaines

○ MSHUM1301	Questions de sciences religieuses	Stanislas Deprez	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------------	------------------	-----------------------------------

o Sciences et techniques

Trois parcours sont possibles : le parcours informatique de gestion, le parcours technologique à orientation biochimie et le parcours technologique à orientation électromécanique. Ces 2 derniers parcours, organisés en partenariat avec la HELHa, sont accessibles sur candidature et confirmés après réussite du premier bloc annuel de bach1 1LHa, sont acc -11.838 1 cm 0 [] 01c ac

INGM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier ingénieur de gestion a également directement accès aux masters suivants au sein de la même Faculté :

- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (site de Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (site de Louvain-la-Neuve)

Par ailleurs, le bachelier ingénieur de gestion a accès aux masters organisés par la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions fixées pour ces programmes :

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) et [Master \[60\] en sciences économiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation économétrie](#)

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain FUCaM Mons, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant un complément de formation).

GESTION ET CONTACTS

Ce programme est offert sur le site de [Mons](#).

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/LSM

Louvain School of Management ([LSM](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

LSM

Place des Doyens 1 - bte L2.01.01

1348 Louvain-la-Neuve

Site web

<http://www.uclouvain.be/lsm>

Mandat(s)

- Doyen : Matthieu de Nanteuil
- Directrice administrative de faculté : Helena Torres

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement de la Louvain School of management ([CLSM](#))

Responsable académique du programme: [Patrick Scarmure](#)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Ingrid Poncin](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Scarmure](#)
- Secrétaire de jury: [Natacha Gilson](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): info-mons@uclouvain.be
- Chargée de gestion enseignement 333.16799927 549.72497559 Tm [(info-monsS5f 1 599705 Lo9.3369751 Tm [(Chv4g 1 0 0 -1 33701)Duion n 8 Tf